

L'école gratuite reste encore trop chère

ENSEIGNEMENT Enquête avant la rentrée

A un peu plus de deux semaines de la rentrée scolaire, la Ligue des familles pousse un coup de gueule : alors que la gratuité de l'école obligatoire est gravée dans la Constitution, les parents doivent payer pour assurer la scolarité de leur(s) enfant(s). Payer encore et toujours, regrette la Ligue qui, pour la troisième année consécutive, a réalisé une enquête sur le montant de ces dépenses. Cette fois-ci, elle a sondé 51 familles de Bruxelles et de Wallonie comptant en tout 83 enfants inscrits en maternelle et en primaire, aussi bien dans le réseau officiel que dans le libre.

De ce coup de sonde qui n'a pas de prétention scientifique, il ressort que les frais scolaires annuels s'élèvent au total (fournitures, repas et sorties) et en moyenne à 929 euros pour un élève du primaire et 183 euros pour un petit du maternel. Intéressant à souligner, au moment où les parents sont en plein shopping de rentrée : les fournitures coûtent 212 euros par chère tête blonde du primaire et 43,03 euros pour celle du maternel.

Mais il existe de fortes disparités d'un établissement à l'autre, quel que soit le réseau : certains vont jusqu'à exiger 37 articles dans leur liste de rentrée, tandis que d'autres n'en demandent que 3. Il en va de même pour les voyages scolaires. Ils s'élèvent en moyenne à 231 euros par enfant mais grimpent bien plus haut dans certaines écoles, comme l'une d'entre elles qui a demandé 950 euros pour dix jours de classe de neige.

« Nous déplorons qu'en 2015,

en Fédération Wallonie-Bruxelles, nous ayons une fois de plus à aborder la question des frais scolaires, soupire Patrick Binot, directeur général de la Ligue des familles. Et aussi de devoir dénoncer des pratiques illégales entretenues par des directions et des équipes pédagogiques que nous ne cherchons pas à stigmatiser. Nous savons qu'elles sont confrontées à des situations budgétaires si difficiles qu'elles doivent enfreindre la loi. »

Ces pratiques illégales, qui, selon la Ligue, touchent un parent sur trois, vont de la facturation du journal de classe et de certains manuels scolaires, à l'impossibilité pour l'enfant de passer ses examens ou de recevoir son bulletin en cas d'ardoise laissée par ses parents. Ces derniers cas sont heureusement isolés mais font terriblement tache. « De telles pratiques polluent la relation entre l'établissement scolaire, les parents et les enfants, surtout pour les familles précarisées qui se retrouvent dans des situations de stigmatisation - voire d'exclusion pure et simple - incompatibles avec l'idéal d'égalité des chances qu'est censée porter l'école », dénonce François Bertrand, chargé de recherche à la Ligue des Familles.

Celle-ci, rejointe par toute une série d'acteurs du monde associatif, continue de marteler sa grande revendication : la gratuité pleine et entière de l'école. « Nous savons que cela coûterait des centaines de millions d'euros à la Fédération Wallonie-Bruxelles, reconnaît Patrick Binot. Mais il s'agit d'y aller progressivement et de chercher à al-

léger ce coût. Nous proposons notamment l'instauration d'un plafonnement du prix des voyages scolaires ou encore des achats groupés de fournitures scolaires. Nous avons d'ailleurs notre propre projet dans ce sens qui devrait voir le jour pour la rentrée 2016. »

Mais pour avancer, la Ligue des familles compte avant tout sur Joëlle Milquet, ministre de l'Éducation. « Avec elle, nous sentons une nouvelle dynamique », se réjouit la Ligue. Celle-ci rappelle que le Pacte pour un enseignement d'excellence lancé en février par la ministre comprend un volet sur la gratuité de l'enseignement. « Nous sommes en discussion à ce propos avec elle, ce qui ne nous empêche pas de taper sur le clou », glisse Patrick Binot. Du côté du cabinet de Joëlle Milquet, on se contente d'indiquer que « cette question sera abordée dans le cadre d'un groupe de travail dès la rentrée de septembre ». De leur côté, la Ligue et ses alliés du monde associatif accentueront leur pression durant tout le premier trimestre. Avec l'espoir que ce combat soit enfin payant. ■

JULIEN BOSSELER

TÉMOIGNAGE

« Sans aide, je n'aurais pas pu payer ses études »

Si la non-gratuité de l'école agace de nombreux parents, elle peut carrément virer au cauchemar pour ceux qui vivent en situation de précarité. « Quand Romain, mon fils cadet, est entré en 4^e secondaire dans une école d'hôtellerie à Namur, j'ai dû payer un abonnement de train (367 euros), une avance sur les frais de l'année pour les repas, les photocopies et les activités physiques (360 euros sur 840 euros au total), ainsi que du matériel de cuisine (110 euros) et des vêtements de salle (211 euros), soit un gros millier d'euros rien qu'à la rentrée, déplore Véronique, mère célibataire de deux enfants, actuellement au chômage. Sans l'aide de son père, je n'aurais jamais pu payer à la fois les études de Romain et mes factures. » Véronique a dû cependant étaler les dépenses. « Romain était censé porter un jean noir et des chaussures de ville. Je n'ai pu acheter le pantalon qu'en octobre, ce qui a valu des remarques à mon fils qui est revenu de l'école fâché et en pleurs. » Christine Mahy, secrétaire générale du Réseau wallon de lutte contre la pauvreté, connaît trop bien ce genre de problèmes. « La rentrée scolaire constitue un moment de stress maximal pour les familles qui connaissent la pauvreté, une tension qui se poursuit toute l'année avec les voyages scolaires, les sorties culturelles ou encore les fêtes. Les enfants se retrouvent exclus et les parents culpabilisent. On ne peut plus laisser l'inégalité sociale s'insinuer dans l'école. »

J.B.O.